

Le 02/10/2018.

Compte rendu CHS-CT du 01/10/2018

Le CHS-CT DISI était convoqué ce Lundi 1^{er} Octobre 2018. L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du PV du précédent CHS (04/06/2018)
- Suivi du budget 2018 et examen du budget restant
- Calendrier des visites de sites
- Rapport de l'ISST (Inspecteur Santé Sécurité au Travail) suite à la visite du site de Meyzieu
- Examen du registre hygiène et sécurité, suivi des accidents de travail
- Questions diverses.

La séance débute à 10H00.

PV CHS PRÉCÉDENT :

Le PV du CHS du 04/06/2018 a été approuvé à l'unanimité.

SUIVI BUDGET 2018, EXAMEN BUDGET RESTANT :

Suite au CHS du 4 juin, il restait un peu plus de 21 000 € de budget non utilisé.

Le CHS a décidé de financer les actions suivantes :

- Audit relatif à la sécurisation de la zone ATEX (Atmosphère Explosive) à Meyzieu.

Cet audit préconisé par l'ISST, porte sur l'ensemble du site et vise à redéfinir les zones ATEX, afin de proposer des mesures spécifiques pour protéger la santé des travailleurs exposés.

- 1^{ère} tranche de travaux d'asservissement des portes de secours du bâtiment C site de Lyon.

En cas d'évacuation côté est (cantine), la configuration des portes empêche le retour arrière. La première tranche de travaux se fera sur la porte de sortie du rez-de-chaussée. La deuxième tranche, qui sera financée en 2019 commencera sur la porte du premier étage.

- Tapis anti-fatigue de l'ESI de Meyzieu.

Nous avons longtemps été opposés à cette dépense qui correspondait à la mise en place du mono-opérateur sur les machines de mise sous plis. Nous sommes évidemment pour que ces machines soient utilisées par deux opérateurs pour des raisons évidentes de sécurité et de conditions de travail. Tapis ou pas, l'administration impose de plus en plus le travail en mono-opérateur, nous avons donc décidé de financer ces tapis afin d'améliorer les conditions de travail des opérateurs. Nous avons proposé que soient équipées toutes les machines, le CHS en finançant cinq, la DGF finançant le dernier tapis.

- Mise à jour des plans de sécurité et d'évacuation incendie sur le site Saint Hippolyte.

Cette mise à jour est nécessaire suite au réaménagement de différents espaces de travail intervenus au cours des dernières années.

Les panneaux devront indiquer le lieu de rassemblement, ainsi que la personne à prévenir en cas d'urgence.

Un intérêt sera porté à la numérotation des bureaux pour une meilleure localisation de ceux-ci lors d'éventuels incidents.

- Nettoyage des véhicules de services.

Les véhicules de services n'ont presque jamais été nettoyés. Certains d'eux sont extrêmement sales. Nous avons proposé que le CHS finance exceptionnellement un nettoyage intérieur de l'ensemble des véhicules du parc. Par la suite il sera rappelé aux utilisateurs des véhicules qu'ils doivent les nettoyer (carte de station service prévue à cet effet).

L'ensemble des OS a voté pour toutes ces actions. Le budget 2018 est utilisé dans son intégralité (il reste environ 260 € à utiliser pour des achats de coques de chaussures ou lampes de bureau).

VISITES DE SITES :

CID Privas et Valence : mi-octobre.

ESI Dijon début 2019.

RAPPORT ISST MEYZIEU :

L'inspecteur Santé et Sécurité au travail a effectué une visite du site de l'ESI de Meyzieu le 23/02/2018. Suite à cette visite, l'ISST a effectué un rapport détaillé de ses observations et préconisé plusieurs actions pour garantir la sécurité des personnes travaillant sur le site.

Concernant le risque électrique, l'inspectrice a rappelé l'obligation de vérification des installations tous les deux ans, ainsi que la nécessité d'une habilitation électrique pour intervenir sur les installations.

Concernant la prévention des risques incendie, la remise en route du sprinklage est décidée.

Un audit des zones ATEX devra être effectué rapidement. Comme annoncé précédemment, cette action a été votée sur le budget 2018.

Un rappel sur la nécessité du port des équipements de Protection Individuelle est fait dans ce rapport. Une action de sensibilisation devrait être faite à ce sujet.

Un rappel est fait sur les zones de circulation dans l'atelier ainsi que la nécessité de laisser les issues de secours libres.

Examen des fiches RSST.

Un accident a eu lieu sur l'escalier métallique à l'ESI de Lyon. Nous avons rappelé à la direction que les marches de cet escalier sont irrégulières et qu'il faudrait refaire cet escalier.

Questions Diverses :

La CFDT rappelle qu'une fiche concernant une demande de lampes de bureau a été faite il y a deux ans et qu'aucune nouvelle n'a été donnée. Il semble qu'elle ait été égarée.

Un avis du médecin de prévention qui est mitigé sur l'utilisation des lampes de bureau, amène à une réflexion et attente de décision.

Question relative au recyclage papier, la réponse de M. JOBERT est que le marché est en renouvellement et en attente de réponse.

Un rappel concernant les stages hors DGFIP de moins d'une 1/2 journée a été fait pour le dépôt des demandes dans SIRHIUS.

La CGT demande une réponse individualisée par fiche CHS.

Les filtres des climatisations sont-ils bien nettoyés, car des collègues se plaignent de nombreuses allergies ? La réponse de la direction est que le contrat prévoit un nettoyage annuel effectué par l'entreprise et qu'il est bien effectué par celle-ci.

Une solution va être mise en place par la direction pour installer des chauffages à fluide caloporteur dans les parties communes réservées aux toilettes, dans les différents étages des bâtiments.

Séance levée à 16H40.